

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 septembre 2009

OBJET
de la Délibération

**TRAVAUX
D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE
2009 PROGRAMME
COMPLEMENTAIRE**

Date de convocation du Conseil Municipal

17 septembre 2009

Date d'affichage : 17 septembre 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mmes PESSEL, PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, M. DERRIEN, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. BAUCHER à M. GIRALDON
M. BURBAN à M. PARMENTIER
M. LE BARON à Mme RAMEL-FLAGEUL
Mme LE DOARE à M. LE ROCH
Mme GUEGUAN à M. PERESSE

TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 2009 PROGRAMME COMPLEMENTAIRE

Rapport de Henri LE DORZE

En accord avec le syndicat départemental de l'eau, un programme complémentaire de travaux d'alimentation en eau potable a été décidé pour les rues Beaumarchais, Descartes, des frères Le Cornec, du Meunier, Edouard Branly et impasse du Déversoir pour un montant estimatif de 420 000 € TTC.

Une consultation par appel d'offres ouvert a été transmise au BOAMP pour une parution le 07 juillet 2009 et une date de remise des offres fixée au 24 août 2009 à 17 heures.

La consultation a été mise en ligne sur la plate forme de dématérialisation e-megalisbretagne sur laquelle 10 entreprises ont téléchargé les documents.
8 dossiers ont été transmis sur support papier.

Conformément aux modifications intervenues en 2009 sur le CMP, 6 offres sont parvenues dans les délais impartis sous enveloppe unique fermée qui a été ouverte et dont les pièces administratives ont été vérifiées par les services. Toutes les offres étaient recevables.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 27 août 2009 pour prendre connaissance de l'analyse effectuée par les services techniques municipaux, maître d'œuvre de l'opération.

Conformément au critère unique du prix le plus bas annoncé dans le règlement de la consultation, la commission a classé les offres dans l'ordre suivant :

- 1 – GARCZYNSKI et TRAPLOIR offre d'un montant de 224 699.80 € HT soit 268 740.96 € TTC
- 2 – SBCEA AUDO offre d'un montant de 237 901.70€ HT soit 284530.43 € TTC
- 3 – ETDE offre d'un montant de 251 352.90 € HT soit 300 618.07 € TTC

Nous vous proposons :

- De retenir l'offre de l'entreprise GARCZYNSKI et TRAPLOIR d'un montant de 224 699.80 € HT (268 740.96 € TTC),
- D'autoriser le Maire à signer le marché à intervenir ainsi que les pièces annexes..

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 24 septembre 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**